



Panne de pompe a chaleur récurrente

Par **Phil81**, le **19/12/2013 à 18:06**

Bonjour,

Nous avons fait construire une maison par un constructeur de maison individuelle aux normes BBC. Nous y habitons depuis mi aout 2011. Nous sommes chauffés par une pompe a chaleur Hitachi air eau, installée par le constructeur, mais voila depuis mars 2013, la pompe a chaleur fonctionne mal. Nous demandions 20 degrés au thermostat et la température ne montait qu'a 16...Nous avons donc demande au constructeur d'intervenir et au bout d'un mois il a enfin envoye son installateur, qui n'a trouve qu'un défaut de réglage...quelques jours après encore en panne et la encore un long délai pour avoir le réparateur envoye par le constructeur, qui a décidé de changer l'écran électronique de contrôle, puis re panne et en octobre le constructeur envoi encore son installateur qui ne sachant pas d'où vient le problème, fait intervenir un technicien Hitachi...1 mois après, en novembre. Le technicien Hitachi dit qu'il y a une fuite de gaz sur le circuit extérieur et met la pompe a chaleur en mode secours (fonctionnement tout électrique) pour que nous puissions avoir du chauffage. Nous chauffons notre maison avec les poêles a pétrole en attendant...Le technicien revient hier avec une équipe pour réparer et la surprise il nous dit que la panne vient bien d'une fuite qui se trouve sur l'échangeur et qu'il faut que la maison Hitachi et notre constructeur discutent pour savoir s'il faut fabriquer un nouvel échangeur, ce qui implique une réparation lourde avec plusieurs soudure, selon les dires du technicien ou changer le groupe complet. Il dit ne pas revenir avec une réponse avant 1 mois...en attendant depuis que l'on galère avec cette pompe a chaleur dans une maison neuve BBC, on se chauffe au poêle a pétrole et maintenant au tout électrique...pas trop BBC tout cela.

Quels sont nos droits, que pouvons nous faire?

Merci de votre aide.